



L'accent  
Catalan

# Mon Département

ÉTÉ 2026

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

*Votez pour  
le nom de notre  
département!*



# NOM DU DÉPARTEMENT : À VOUS DE CHOISIR



## VOTEZ

### DU 22 JUIN AU 15 AOÛT

À partir du 22 juin : vote papier  
À partir du 1<sup>er</sup> juillet : vote numérique

### Notre territoire nous appartient. Le choix de son nom aussi !

**Quel nom pour notre territoire ? Cette consultation, c'est une promesse née de la concertation « Imagine les PO » organisée en 2019 par le Département au cours de laquelle les habitantes et les habitants ont demandé un débat sur le nom de notre département ! En novembre et décembre 2025, vous avez eu la parole et vous nous avez donné votre avis à l'occasion du dialogue citoyen. Du 22 juin au 15 août, le Département des Pyrénées-Orientales vous invite à voter pour le nom que vous voulez pour notre territoire. Comment voter ? Mode d'emploi.**

C'est un projet discuté depuis plusieurs mois et qui a fait l'objet de rencontres et d'échanges, d'abord en 2024, 2025 et 2026 avec les universitaires et consulaires, représentants des associations de culture et de langue catalane, organisations patronales et professionnelles, puis en novembre et décembre 2025 avec la population à l'occasion du dialogue citoyen « Parlons Avenir » où chacun a pu donner son avis, que ce soit lors des 11 réunions publiques de villes en villages, des 11 rencontres hors les murs et par l'intermédiaire de la plateforme numérique parlonsavenir66.fr. **Votre voix compte !**



#### Qui peut voter ?

Les électeurs inscrits sur les listes électorales dans les Pyrénées-Orientales.



#### Pour quel nom voter ?

Choisissez un nom parmi les 3 propositions suivantes :

**Pyrénées-Orientales  
Pyrénées Catalanes  
Pyrénées Méditerranée**



#### Quelle est la période du vote ?

Du 22 juin au 15 août

#### Vous avez besoin d'aide pour effectuer votre vote numérique ?

Nos ambassadeurs du numérique sont à votre disposition dans plusieurs Maisons sociales de proximité et à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

**Pour prendre rendez-vous et être accompagné**  
dans le vote numérique, contactez-nous :

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h :**

**☎ 04 68 85 82 29**

#### Sites concernés :

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) à Perpignan

Maisons sociales de proximité (MSP) : Argelès-sur-Mer / Céret  
Perpignan Jean Moulin / Perpignan Roudayre / Perpignan Saint-Martin  
Rivesaltes / Saint-Estève / Thuir

**Mon Département - Le journal d'informations du Département des Pyrénées-Orientales Été 2026 - N°44**  
Mensuel - Dépôt légal : octobre 1999 - ISSN : 2678-8993  
Directrice de la publication : Hermeline Malherbe  
Directeur de la communication : Baptiste Maurel  
Directrice adjointe de la communication, cheffe de service presse et information : Eva Engzell / Rédactrice en chef : Marianne Prats / Rédaction : Marianne Prats / Correctrice : Ghislaine Coronat / Direction Artistique et exécution graphique : Cécile Bouthéon, Bruno Barande  
Photographes : Michel Jauzac - Impression : Encre Verte  
247 072 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique



#### Mentions d'information RGPD

- Responsable du traitement : Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.
- Finalité: Organisation de la consultation sur le nom du département.
- Base légale : Mission d'intérêt public (article 6.1.e RGPD).
- Données collectées  
• Nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance (vérification d'éligibilité).  
• Signature ou émargement (contrôle d'unicité).  
Aucune donnée sensible n'est collectée.

- Destinataires  
• Agents habilités du Département.  
• Prestataires assurant la logistique ou le dépouillement.
- Durées de conservation  
• Listes d'émargement : jusqu'à la fin des vérifications.  
• Bulletins : détruits après dépouillement.  
• Résultats : conservés sous forme strictement anonymisée.
- Sécurité  
• Urnes scellées et surveillées.  
• Procédure de dépouillement garantissant l'anonymat.

- Conservation sécurisée des listes d'émargement.
- Droits des personnes : Droits d'accès, rectification, limitation. Le vote papier étant anonyme, il ne peut être modifié ou supprimé après dépôt dans l'urne.
- Exercice des droits  
Contact DPO : protectiondesdonnees@cd66.fr  
Contact CD66 : communicationcabinet@cd66.fr

# Comment voter ?

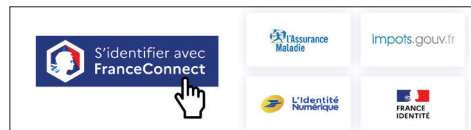
## Deux possibilités :

- 1** À partir du 1<sup>er</sup> juillet sur la plateforme numérique : [lenom66.fr](http://lenom66.fr) en s'identifiant par France Connect 

→ Plus facile et plus rapide !

→ Choisissez un compte pour vous connecter

→ Votez en quelques clics



- 2** En découpant le coupon-réponse ci-dessous 

→ Je remplis et découpe mon coupon-réponse

→ Je le poste, sans timbre, avec ou sans enveloppe dans une boîte aux lettres de La Poste (le Département prenant en charge les frais postaux).

*La Poste assure la garde des bulletins de vote.*

*À la fin de la période de vote, les bulletins de vote seront remis au Département, sous contrôle d'huissier.*

→ Vous êtes plusieurs au sein du foyer :

Contactez-nous pour obtenir plusieurs bulletins de vote :

 04 68 85 85 85 ou remplissez un formulaire sur [lenom66.fr](http://lenom66.fr)

Nous vous ferons parvenir par courrier les bulletins de vote.

*Vous pouvez télécharger et imprimer plusieurs bulletins de vote depuis le site internet [lenom66.fr](http://lenom66.fr) ou photocopier ce bulletin de vote. Attention vote valable uniquement sur bulletin imprimé d'une épaisseur de papier de 200 à 250g (pour traitement automatique par La Poste).*

**NOM DU DEPARTEMENT :  
A VOUS DE CHOISIR !**

**Bulletin de vote**

**Du 22 juin  
au 15 août**

**Quel nom pour notre territoire ? Choisissez un nom parmi ces propositions :**

**Pyrénées-Orientales**

**Pyrénées Catalanes**

**Pyrénées Méditerranée**

NOM DE NAISSANCE : .....

PRÉNOMS : .....

SEXE : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

COMMUNE (OU LIEU) DE NAISSANCE : .....

DÉPARTEMENT DE NAISSANCE : .....

COMMUNE DE VOTE : .....

*Vote valable uniquement si l'ensemble des champs est rempli (pour sécuriser le vote)  
et sur un bulletin imprimé d'une épaisseur de papier de 200 à 250g (pour traitement automatique par La Poste).*

**PARLONS  
AVENIR !**



**VOTEZ**  
**POUR LE NOM  
DE NOTRE  
DÉPARTEMENT**

**CHOISSONS-LE ENSEMBLE**  
Du 22 juin au 15 août 2026



EN LIGNE SUR  
[lenom66.fr](http://lenom66.fr)



par coupon dans le journal  
**MON DÉPARTEMENT**



[leDepartement66.fr](http://leDepartement66.fr)



**CONSULTATION  
SUR LE NOM  
DE NOTRE DÉPARTEMENT**

**Département des Pyrénées-Orientales**

Libre Réponse 99569

66039 PERPIGNAN CEDEX 9